

EAU/ENVIRONNEMENT : Le Comité de bassin Rhin-Meuse adopte son nouveau Plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique

Pour faire face aux effets et conséquences du changement climatique, le Comité de bassin Rhin-Meuse ([AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE](#) / T : 03.87.34.47.00, siège à Rozerieulles/57) a validé vendredi 24/11 dernier son nouveau Plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique (PAACC) dans le domaine de l'eau du bassin Rhin-Meuse. Ce plan d'actions concret est structuré autour de 10 objectifs pour une gestion résiliente et durable de la ressource en eau. Il dresse également la trajectoire de sobriété en eau qui sera à décliner à l'échelle de chaque sous-bassin versant afin d'atteindre un objectif global de réduction de 10% des prélèvements à horizon 2030 par rapport à ce qu'ils étaient en 2019. www.eau-rhin-meuse.fr/actualites/comite-de-bassin